



DECISION N° **18250470** MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du **21 JUIL 2025**

Portant ouverture du concours d'entrée en première année de la Licence de Technologie en Sciences de l'Ingénieur (L1) à l'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo, et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2025/2026.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- VU la Constitution ;
- VU la loi N° 2023/007 du 25 juillet 2023 sur l'orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun;
- VU le Décret N° 2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du Gouvernement;
- VU le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011, portant organisation du Gouvernement
- VU le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019, portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2012/433 du 01 Octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret N°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
- VU le Décret N°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes applicables aux Universités, modifié et complété par le Décret n°2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- VU le Décret N°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités
- VU le Décret N°2012/333 du 29 juin 2012 portant nomination d'un Vice-Chancellor et de Recteur dans certaines Universités d'Etat ;
- VU le Décret N°2024/106 du 09 avril 2024 portant nomination de Recteurs dans certaines Universités d'Etat ;
- VU le Décret N°2021/301/ du 26 mai 2021 portant nomination de Responsables dans les Universités d'Etat ;
- VU le Décret N°2013/0891/PM du 12 mars 2013 portant nomination de Responsables au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU la Décision N°18250145/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 07 avril 2025 fixant le calendrier des concours d'entrée dans certains Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun et École Sous tutelle académique du MINESUP, au titre de l'année académique 2025-2026 ;
- Sur proposition de Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé I,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est ouvert un concours pour le recrutement de 300 (trois cent) candidats en première année de la Licence de Technologie en Sciences de l'Ingénieur (L1) à l'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo dans les filières suivantes, au titre de l'année académique 2025/2026 :

Filières	Types de Baccalauréat	Nombre de places
Génie Bois (GB)	C, D, E, F4, GCE A/L Sciences, Technical GCE	75
Energies Renouvelables (EnR)	Baccalauréats scientifique et technique, GCE-A/L en Sciences ; Tech. GCE ou tout diplôme reconnu équivalent	50
Management de la Logistique et transport (MLT)	Tout Bac : A : B ; C ; D ; GCE-A/L en Arts et Sciences ; ou tout diplôme reconnu équivalent	50
Bâtiment et urbanisme (BU)	C, D, E, F4, GCE A/L Sciences, Technical GCE	50
Intelligence Numérique et Management économique du Bois (INMEB)	Baccalauréats scientifique et technique, GCE-A/L en Sciences ; Tech. GCE ou tout diplôme reconnu équivalent	50
Parcours Classes Préparatoires	C, D, E, F4, GCE A/L Sciences, Technical GCE	25

Article 2 : Le concours visé à l'article 1 ci-dessus est ouvert aux Camerounais des deux sexes et aux candidats étrangers résidant au Cameroun dans la limite des places disponibles.

Article 3 : Les candidats aux concours devront être âgés de 25ans au plus à la date du concours.

Article 4 : Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
3. Une photocopie certifiée conforme du baccalauréat ou BT ou du GCE A/L Arts ou en mathématiques, physique, chimie, ou technical GCE;
4. Quatre (04) photos d'identité (4 x 4) ;
5. Un certificat médical délivré par un médecin public datant de moins de trois (03) mois ;
6. Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
7. Une attestation de versement d'un montant de 20 000 F CFA sur le compte **Union Bank of Cameroon (UBC) N° 100230004037400101010 clé 49**
8. Une enveloppe de grand format timbrée à 1500 F CFA et portant au verso, l'adresse du candidat.

Article 5 : Le concours aura lieu le **samedi 13 septembre 2025** dans les centres suivants :

- IUT-BOIS localisé à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) à Mbalmayo ; IUT de Douala ; Université de Buéa ; Université de Bamenda ; Lycée Technique de Bertoua ; Université de Ngaoundéré ; Université de Dschang, Lycée Classique de Ngaoundéré ; Lycée technique de Banengou (Bafoussam).
- **NB :** L'appel des candidats se fera dès 7h00 et l'accès en salle d'examen sera conditionné par la présentation du récépissé de dépôt du dossier de candidature et de la CNI ou passeport en cours de validité.

Article 6 : Le programme du concours est celui des classes Terminales des séries indiquées. Les épreuves sont écrites et portant sur les matières suivantes :

Epreuves	Durée	Coefficient
Culture Générale (épreuve identique pour toutes les filières)	08h-11h (3H)	04
Physique et Chimie (filières GB+ BU+EnR+INMEB+Prépa)	12h-15h (3H)	04
Mathématiques (filières GB+ BU+EnR+INMEB+Prépa)	15h-18h (3H)	04
Mathématiques (filière MLT)	12h-15h (3H)	04

Article 7 : Les fiches de candidatures seront retirées et les dossiers complets déposés au plus tard le **jeudi 11 septembre 2025 à 15h30mn**, délai de rigueur, dans l'un des lieux ci-après :

- Les Délégations Régionales du MINESEC : Douala, Yaoundé, Buéa, Bamenda, Bertoua, Ngaoundéré, Ebolowa
- Université de Dschang
- IUT de Douala
- IUT Bois, dans le campus de l'ENEF à Mbalmayo
- MINESUP/DAUQ porte 1536
- **Les candidats peuvent aussi remplir et imprimer le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse www.uy1.uninet.cm et les déposer dans les lieux cités précédemment.**

Les fiches de candidatures peuvent également être téléchargées sur le site Web du MINESUP à l'adresse : www.minesup.gov.cm

Article 8 : Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT-Bois) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée puis publiée par tout ou besoin sera.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

